

ment? They deliberately violated and disobeyed the acknowledged wishes of the House, while yet retaining their places, and the Bill was not assented to on the former occasion. It was agreed, during the debate, that there were some instructions of a former Governor General which the House never saw; but to-day the Government were more explicit, and the Minister of Militia admitted that the Government was to be held responsible for a sufficient salary for the Governor General.

Sir George É. Cartier stated that it was a case on which the Governor General might have acted with or without their advice. He did not state whether or not the advice to withhold the assent was given by the Government, though, of course, as Ministers of the Crown, the Act having been disallowed, they accepted the responsibility.

Mr. Blake thought the hon. gentleman was making a merit of his constitutional obligations. The hon. gentleman was bound to accept the responsibility in that case. When this matter first came before the House again this session, it was alleged by the Government that it ought not to have been brought up again. But before long the leader of the Government was forced to record his voice in favour of the proposition that it ought to be brought up again, that it was necessary—nay, that it was our duty to bring it up again. (Hear, hear.) He was forced to admit the soundness of the proposition, that the change ought never to have been made in the Union Act, and could only have been imposed by a full Parliament. The hon. gentleman now assented to a resolution affirming the expediency of bringing this matter up. These were the views hon. gentlemen held last Session, as compared with this Session, and these latter are the views now asked to prevail. It remained to be seen how far the tactics of the Government would alter the decision of the House. It remained to be seen how the Government, having been last year opposed by an overwhelming vote of 136, could succeed this year by the mere *ipse dixit* of the Colonial Secretary. Who was the Duke of Buckingham and Chandos? He had been Colonial Secretary under a former administration, which appeared to sympathise with the Dominion Government in this matter; but who would say that the present Government had any sympathy in the same direction? They were clearly a Government committed to retrenchment, and perhaps more disposed than their predecessors to look with sympathy on us in trying to accommodate our expendi-

[Mr. Blake—M. Blake.]

ce que le Gouvernement a fait? Il a de propos délibéré passé outre au désir clairement exprimé de la Chambre, tout en restant au pouvoir, et le Bill n'a pas été approuvé. Il a été reconnu lors du débat que la Chambre n'avait pas eu connaissance de certaines instructions de l'ancien Gouverneur Général; mais aujourd'hui le Gouvernement s'est exprimé de façon explicite, le ministre de la Milice reconnaissant que le Gouvernement doit être tenu responsable de l'action du Gouverneur Général.

Sir George É. Cartier affirme qu'en pareille matière le Gouverneur Général est libre d'agir avec ou sans leur consentement. Il ne précise pas si c'est le Gouvernement qui a conseillé de refuser la sanction, même si en tant que ministres de la Couronne, ils en acceptent la responsabilité, la Loi ayant été désavouée.

M. Blake pense que le député veut se vanter d'avoir accompli ses obligations constitutionnelles, alors qu'en l'occurrence il ne pouvait s'y soustraire. Lorsque la question a été évoquée à la Chambre durant la présente session, le Gouvernement a prétendu qu'elle n'aurait pas dû être soulevée à nouveau. Mais très rapidement le Chef du Gouvernement a été obligé de reconnaître qu'il était non seulement indispensable d'agir ainsi, mais que c'était notre devoir. (Bravo.) Il a été obligé par ailleurs d'admettre que la modification n'aurait pas dû être prévue par l'Acte d'Union, seul le Parlement étant libre de statuer en la matière. Le député appuie maintenant la résolution affirmant l'opportunité de soulever la question. Cette prise de position a été celle de divers députés lors de la dernière session et c'est elle que l'on demande à tous d'adopter aujourd'hui. Reste à voir dans quelle mesure le Gouvernement qui l'an dernier a été battu par 136 voix réussira par son action à modifier la décision de la Chambre en brandissant les déclarations du Secrétaire aux Colonies. Qui est le duc de Buckingham et de Chandos? Il a été Secrétaire aux Colonies sous un précédent Gouvernement qui semblait partager le point de vue du Gouvernement du Dominion sur ce point; mais qui oserait affirmer que l'actuel Gouvernement est resté du même avis? Celui-ci s'engage à réaliser des compressions budgétaires, il serait peut-être davantage disposé que ces prédécesseurs à accepter que nous fixions nos dépenses selon nos recettes. Il estime dès lors qu'il n'est nullement prouvé que le Gouvernement Impérial soit en faveur de cette augmentation; aussi bien jusqu'à ce